



## Demande d'aide à l'investissement pour une unité de micro-méthanisation

Version V4.0 du 01/02/2024 : Version originale

Porteur de projet et localisation:

.....

Département : ..... / Commune : .....

Date :

Version 2024

## Dossier d'instruction technique et économique

### ***IMPORTANT***

*Le formulaire de demande d'aide (fichier Word) ne doit en aucun cas être modifié dans sa structure par le bénéficiaire, tous les paragraphes doivent être complétés, les éléments à mettre sont précisés dans chaque paragraphe en italique.*

### TITRE DU PROJET

.....
-------

### BENEFICIAIRE DE L'AIDE

Raison sociale du porteur de projet :	
Adresse :	
Code NAF :	
SIRET :	
Effectifs :	
PME :	Oui/Non
Nom du représentant :	
Tél. :	
Mail :	

Raison sociale du partenaire du projet (constructeur ou agriculteur) :	
SIRET :	
Adresse :	
Nom du représentant :	
Tel :	
Mail :	

### DESCRIPTION DU PROJET

#### **1. CONTEXTE AGRICOLE ET OBJECTIFS DU PROJET**

*Présentation des activités agricoles (SAU, types de cultures et surfaces, type d'élevage, cheptel, etc...).*

*Situation actuelle en matière d'effluents ou résidus de cultures générés sur l'exploitation : type et quantités annuelles.*

*Objectifs recherchés à travers la méthanisation (meilleure gestion des effluents d'élevage, mise aux normes réglementaires, diminution de l'empreinte carbone, développement de pratiques agro-environnementales, compléments de revenus pour l'exploitation, etc.).*

*Cas d'un projet porté par un constructeur : présentation de l'entreprise en plus.*

**Fournir les éléments qui ont conduit au projet, études préalables (faisabilité, économique, potentiel méthanogène, étude de raccordement, etc.) à joindre en annexe.**

## 2. CARACTERISTIQUES DU PROJET

### 2.1. Approvisionnement en déchets et biomasse

Dénomination du substrat	Tonnage brut	% tonnage du total	%MS	%MO	m3 CH4/TMO	m3 CH4 potentiel	% CH4 du total	Gisement endogène ou exogène	Cas échéant distance d'appro
Total Effluents									
Total Résidus de cultures									
Total CIVE									
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>					<b>100%</b>		

Le porteur de projet précisera également :

- la filière actuelle de valorisation ou prise en charge de ce substrat (épandage, compostage, CET...),
- si apport de gisement exogène, justification de ce choix

**La part des effluents d'élevage dans l'approvisionnement du micro-méthaniseur doit être majoritaire, les cultures énergétiques dédiées sont exclues, les résidus de culture et CIVE sont autorisés en part minoritaire.**

### 2.2. Description technique de l'installation

Décrire l'unité projetée :

- fournir un plan permettant d'appréhender la localisation de l'unité au sein de l'exploitation agricole et les principaux équipements la constituant : aire de stockage des intrants, digesteurs, équipement de valorisation énergétique, stockage du digestat)
- Décrire le procédé retenu : mode de stockage et introduction de la matière, process de production de biogaz, valorisation du biogaz, stockage du digestat.

Préciser les conditions d'exploitation de l'unité :

- Est-ce que le constructeur assure a montée en charge de l'unité et la formation du futur exploitant ?
- Un contrat de maintenance est-il souscrit ? Détailler ce qu'il comprend
- Un contrat d'assistance est-il envisagé ?

**Fournir l'offre technique et commerciale du constructeur. Détailler les garanties et responsabilités du constructeur.**

### 2.3. Valorisation du biogaz

Décrire la valorisation du biogaz envisagé : électricité et/ou chaleur et/ou bio-GNV.

Dans le cas d'une chaudière ou d'un moteur de cogénération, justifier de la puissance installée en fonction de la quantité de biogaz prévisionnelle produite.

❖ **Cas de la valorisation en chaudière**

<b>Production de biogaz</b>	<b>m<sup>3</sup>/an</b>	
teneur en CH <sub>4</sub>	%	
<b>Production de méthane</b>	<b>m<sup>3</sup>/an</b>	
Energie primaire (PCI)	kWh	Base 9.42 kWh/m <sup>3</sup> CH <sub>4</sub> (15°C, 1 atm)
<b>Puissance thermique installée</b>	<b>kWth</b>	
Rendement thermique moteur	%	
Production prévisionnelle thermique nette	kWhth	
<b>Energie thermique valorisée</b>	<b>kWhth</b>	<b>Energie actuelle</b>
Process de méthanisation	kWhth	-
Usage 1 (détailler <sup>1</sup> ):	kWhth	
Usage 2 :	kWhth	
Usage 3 :	kWhth	
<b>Energie thermique non valorisée</b>	<b>kWhth</b>	
Longueur du réseau de chaleur	m	
<b>Taux de valorisation thermique total</b>	<b>%</b>	
Nombre d'heures de fonctionnement considérées	h	

❖ **Cas de la cogénération**

<b>Production de biogaz</b>	<b>m<sup>3</sup>/an</b>	
teneur en CH <sub>4</sub>	%	
<b>Production de méthane</b>	<b>m<sup>3</sup>/an</b>	
Energie primaire (PCI)	kWh	Base 9.42 kWh/m <sup>3</sup> CH <sub>4</sub> (15°C, 1 atm)
Energie issue du fioul (si moteur DUAL)	kWh	Base : ... l/h pour ... heures/an et ... kWh/l
Energie primaire TOTAL	kWh	
<b>Puissance électrique installée</b>	<b>kWe</b>	
Rendement électrique moteur	%	
<b>Production prévisionnelle électrique brute</b>	<b>kWhe</b>	
Consommation des auxiliaires par rapport à la production électrique totale	%	<i>Cf. Article VI des conditions générales du BG11</i>
Production électrique mise sur le réseau (hors consommation des auxiliaires moteur)	kWhe	

<sup>1</sup> Détailler l'usage et à minima le calcul (exemple : Surface des bâtiments chauffés et leurs usages, tonnes de matière à sécher et % d'humidité avant et après séchage, etc.)

<b>Puissance thermique installée</b>	kWth
Rendement thermique moteur	%
<b>Production prévisionnelle thermique brute</b>	kWth

<b>Energie thermique valorisée - total</b>	kWth	Energie actuelle
Process de méthanisation	kWth	-
Usage 1 (détailler <sup>2</sup> ):	kWth	
Usage 2 :	kWth	
Usage 3 :	kWth	
<b>Energie thermique non valorisée</b>	kWth	

Longueur du réseau de chaleur	m
Taux de valorisation thermique total	%

Energie thermique utilisée (hors séchage digestat et chauffage digesteur)	kWh	Indiquer les données que vous utilisez pour le calcul du V ADEME
Energie électrique utilisée	kWh	
Energie primaire utilisée dans le calcul de la prime énergétique (arrêté de mai 2011)	kWh	
<b>Taux de valorisation énergétique</b>	%	Au sens ADEME

Nombre d'heures de fonctionnement considérées	h
-----------------------------------------------	---

## 2.4. Valorisation du digestat

*Quantité de digestat générée et traitement éventuellement envisagé (séparation de phase).  
Modalités de stockage et évaluation de l'adaptation du stockage nécessaire sur les exploitations (couverture de fosses).  
Destination des matières (digestats), sous-produits et/ou déchets générés par l'installation (plan d'épandage, normalisation, homologation)  
Description des choix d'épandage, notamment utilisation d'équipements spécifiques qui nécessiteraient un investissement supplémentaire.  
Taux de substitution d'engrais minéral permis par l'utilisation du digestat.*

## 3. BILAN ENVIRONNEMENTAL DU PROJET

*Selon le projet, indiquer les éléments pertinents parmi :  
Consommation d'eau - production d'effluents - émissions des GES liés au transport, au bâtiment, etc. - émissions gazeuses et leur traitement - étude type ACV ou bilan carbone - autre (sol, risques sanitaires, paysage). Bilan gaz à effet de serre : estimation de la réduction de protoxyde d'azote, d'ammoniac, de méthane.*

**Fournir obligatoirement en annexe le bilan carbone réalisé.** Il est demandé un bilan de type niveau 1 CAP2ER ou équivalent. Pour les filières n'ayant pas d'outils de diagnostic, fournir un bilan GES de l'unité de microméthanisation (DIGES).

L'unité de microméthanisation peut s'inscrire dans un plan d'action pour obtenir le label bas carbone. Les agriculteurs souhaitant faire un bilan plus complet et s'inscrire dans cette démarche peuvent inscrire dans les dépenses un bilan de type niveau 2 CAP2ER.

<sup>2</sup> Détailler l'usage et à minima le calcul (exemple : Surface des bâtiments chauffés et leurs usages, tonnes de matière à sécher et % d'humidité avant et après séchage, etc.)

## **4. INTEGRATION AU FONCTIONNEMENT GLOBAL DE L'EXPLOITATION**

*Réflexion sur l'impact du projet sur les conditions d'organisation du travail (pénibilité, temps de travail envisagé, etc.)*

## **5. DEMARCHES REGLEMENTAIRES ECHEANCIER DE REALISATION**

*Préciser si l'installation est soumise à permis de construire/déclaration de travaux et/ou déclaration ICPE. Détailler l'état d'avancement des démarches réglementaires.*

**Fournir un échéancier de réalisation** avec notamment la date prévisionnelle de démarrage des travaux et la date prévisionnelle de mise en service.

**Fournir le récépissé de la déclaration ICPE au plus tard avant le conventionnement.**

## **6. ELEMENTS ECONOMIQUES DU PROJET**

### **6.1. Investissements prévisionnels**

*Détailler le montant global d'investissement détaillé par grands postes de dépenses éligibles.*

**Fournir les justificatifs des dépenses à engager (devis) pour au moins 70% du montant d'investissement.**

### **6.2. Produits et charges de fonctionnement prévisionnels**

*Produits : Indiquer le montant du tarif de rachat de l'électricité et justifier des recettes attendues*

*Charges : Détailler les postes de charges liés à l'unité de méthanisation, notamment :*

- *Utilités de l'unité de méthanisation (eau, électricité, etc.)*
- *Frais d'exploitation et maintenance*
- *Gros entretien et renouvellement de pièces*
- *Frais d'analyses*
- *Frais d'assurance*

**Fournir un compte de résultat prévisionnel sur 15 ans reprenant l'ensemble de ces informations (produits et charges).**

### **6.1. Plan de financement prévisionnel**

**Renseigner le plan de financement envisagé :**

<b>Financeurs</b>	<b>Montants financés en €</b>	<b>% / coût total opération</b>
Subvention publique attendue REGION	Xxx xxx €	xx%
Subvention autre	Xxx xxx €	xx%
<b>Total subventions publiques</b>	<b>Xxx xxx €</b>	<b>xx%</b>
Autofinancement	X Xxx xxx €	xx%
<b>TOTAL</b>	<b>X xxx xxx €</b>	<b>100%</b>

Détail de l'autofinancement	Montants en €	%
Fonds propres apporté par le maître d'ouvrage	Xxx xxx €	xx%
Tiers financement : fonds d'investissement, fonds participatifs,... à détailler	Xxx xxx €	xx%
Financement bancaire dont Alter'NA	<b>Xxx xxx €</b>	<b>xx%</b>
<b>Total autofinancement</b>	<b>X xxx xxx €</b>	<b>100%</b>

**Préciser si un dossier de subvention régionale a été demandé dans le cadre du « Plan de modernisation des élevages » concernant la mise aux normes de la gestion des effluents d'élevage.**

### 6.1. Performances économiques

*Estimation de la rentabilité à l'aide d'indicateur de type temps de retour brut, TRI (taux de rentabilité interne).*

*% de fonctionnement de l'installation*

### 6.2. Etat des démarches engagées auprès des banques

La capacité du porteur de projet à lever la dette bancaire est déterminante pour la concrétisation des projets. La recherche de financement (autre que les subventions) doit être anticipée et menée idéalement concomitamment avec les démarches auprès des financeurs publics.

*Préciser l'état d'avancement de ces démarches : banques contactées, propositions reçues, exigences (indiquer notamment le pourcentage d'autofinancement requis).*

**A minima un pré-accord bancaire devra être fourni au plus tard à la fin de l'instruction menée par la Région.**



Avez-vous sollicité ou comptez-vous solliciter un prêt Alter'NA pour financer les investissements présentés dans le cadre de cet appel à projets ?  **oui**  **non**

Dans l'affirmative, merci de bien identifier ce prêt dans le plan de financement prévisionnel et d'informer votre banque de cette demande de subvention.

Je m'engage à signaler au service instructeur de la Région Nouvelle Aquitaine l'obtention d'un prêt Alter'NA.

**La Région Nouvelle-Aquitaine vérifiera si un prêt aura été octroyé. Si le plan de financement n'est pas conforme (sur-financement ou taux d'aide dépassé), la subvention pourra être pour tout ou partie réduite et/ou récupérée.**

## 7. Obligations générales (à cocher)

Engagements du demandeur

- Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides « Micro-méthanisation ».
- J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privés que celles présentées dans le plan de financement.
  - Ne pas faire l'objet d'une liquidation judiciaire.
  - Avoir informé les services instructeurs dans le cas d'une procédure de redressement judiciaire.
  - L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
  - Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la Région (devis signé, bon de commande, facture émise ou payée).
  - Avoir pris connaissance de l'appel à projet.
  - Etre à jour de mes (nos) cotisations sociales.
  - Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural.
  - Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
  - Respecter les critères d'éligibilité et de sélection de mon (notre) projet.


L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

- Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à :
- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
  - Informer la Région du début d'exécution effectif de l'opération.
  - Informer la Région de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
  - Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
  - A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
  - Poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural ayant bénéficié de l'aide pendant une période de 5 années à compter de la date du paiement final.
  - Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
  - A conserver pendant une période de 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité, etc.
  - A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant 10 ans.
  - Respecter les critères de sélection valant engagement et ayant permis à mon (notre) projet d'être sélectionné et notamment l'absence de cultures énergétiques dédiées dans le micro-méthaniseur.
  - A fournir des données qualitatives et quantitatives sur le fonctionnement du méthaniseur les 3 premières années.



## 8. Pièces jointes

- Lettre de sollicitations de l'aide adressée au président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- RIB récent
- Statuts du porteur de projet
- Pièce d'identité et attestation MSA si agriculteur porteur du projet OU Kbis si forme sociétaire
- Pièces demandées dans le dossier ci-dessus :
  - o Etudes préalables
  - o l'offre technique et commerciale du constructeur
  - o bilan carbone
  - o récépissé ICPE
  - o devis
  - o pré accord bancaire
  - o compte de résultat prévisionnel sur 15 ans

 **Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...**

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé.